

Critères d'évaluation et méthode de sélection

DP : Services professionnels de validation pour les installations de biofabrication selon les BPF

Processus d'évaluation de la soumission : La proposition sera évaluée et cotée conformément aux critères particuliers énoncés dans le présent document. Il est impératif de fournir suffisamment de détails dans la proposition pour que la réponse du soumissionnaire décrive complètement son offre. L'évaluation sera menée par lot, selon la liste établie à l'**annexe F — Liste des équipements et qualification des systèmes de service**. Chaque lot sera classé en fonction des exigences cotées telles que présentées dans le tableau 2. Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) se réserve le droit d'attribuer chaque lot séparément à différents fournisseurs ou de regrouper des lots et les évaluer ensemble, à sa seule discrétion, afin de sélectionner la combinaison de lots la plus avantageuse, en fonction de ses besoins. Le CNRC peut également, à sa seule discrétion, évaluer tous les lots comme un seul groupe à des fins d'évaluation et accorder qu'un seul contrat.

Méthode de sélection : Score technique combiné le plus élevé (70 %) et prix (30 %) avec une note consensuelle minimum de 70 %.

Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- (a) être conforme à toutes les exigences de l'appel d'offres;
- (b) respecter tous les critères d'évaluation obligatoires;
- (c) obtenir la note consensuelle minimale requise de 70 % des points pour les critères d'évaluation technique (*exigences cotées*)

Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences (a) ou (b) ou (c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle dont le prix évalué est le plus bas ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissions recevables ayant obtenu la note technique (70 %) et le prix (30 %) combinés le plus élevé selon le processus d'évaluation décrit ci-dessus seront recommandées pour l'attribution d'un ou plusieurs marchés.

Le CNRC peut accepter des non-conformités mineures à sa seule discrétion. Les non-conformités mineures peuvent être définies uniquement selon la propre interprétation du CNRC.

Exigences obligatoires

Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les exigences obligatoires décrites ci-dessous. Ces exigences seront évaluées par « Oui » ou « Non ». Si le soumissionnaire ne satisfait pas à l'une des exigences obligatoires, la proposition sera déclarée non recevable et rejetée d'emblée.

Les propositions doivent clairement indiquer la capacité de l'entreprise à satisfaire aux exigences obligatoires (par exemple, en indiquant les numéros de page pertinents de la proposition par rapport à l'exigence obligatoire). Le CNRC se réserve le droit de demander une validation supplémentaire de tout élément de conformité à une exigence.

Tableau 1 : Exigences obligatoires

| Exigences obligatoires | | |
|--|---|---------|
| Exigence | Critères obligatoires | oui/non |
| O-1 Services de validation d'essai sur place dans un délai d'avis de quatre heures | Des services de consultation sont demandés quotidiennement et sur place dans les installations existantes situées au 6100, avenue Royalmount, Montréal (Québec). Les membres de l'équipe de validation doivent être promptement disponibles pour effectuer les validations du protocole d'essai sur place dans un délai de quatre heures. | |

DP 20-58084, Annexe B — Critères d'évaluation et méthode de sélection

| | | |
|-----------------------|--|--|
| O-2 Langue de travail | <p>Au moins la moitié des membres de l'équipe d'exécution (sur place) doivent être capables d'écrire et de parler le français et l'anglais (niveau intermédiaire).</p> <p>L'expert-conseil gestionnaire de projet doit avoir un niveau de français avancé pour participer aux réunions de coordination de la construction qui se déroulent uniquement en français.</p> <p>https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sat-ths/clients/competences-proficiency-fra.html</p> | |
|-----------------------|--|--|

Exigences cotées

Les soumissionnaires doivent obtenir une note consensuelle minimale de 70 points dans les exigences cotées pour être jugés admissibles et passer à l'étape suivante du processus.

Tableau 2 : Exigences cotées

| Exigences cotées | | | |
|--|---|------------------|--|
| Exigence | Critère d'évaluation | Note maximale | Section/ page de référence dans la proposition du soumissionnaire |
| E-1 Bonnes pratiques de fabrication (BPF) canadiennes et compétences de l'équipe | <p>L'équipe du projet doit avoir une connaissance approfondie et une expérience avérée des BPF canadiennes.</p> <p>Une expérience dans la bioproduction de vaccins sera un avantage. (5 points)</p> <p>Le gestionnaire de projet doit avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des BPF et de l'environnement pharmaceutique. (10 points)</p> <p>Les membres de l'équipe doivent avoir au moins 2 ans d'expérience dans le domaine des BPF et de l'environnement pharmaceutique. (10 points)</p> | 25 points | |
| E-2 Instruments | <p>L'expert-conseil sélectionné doit fournir tous les instruments de mesure nécessaires pour les qualifications. Le consultant doit indiquer dans sa soumission les instruments (type, fabricant et modèle) qui seront utilisés pour l'exercice de validation.</p> <p>La liste devrait comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> tous les instruments nécessaires pour effectuer les validations (enregistreur de données, valideur Kaye, p. ex.) tous les instruments sont calibrés selon la norme du National Institute of Standards and Technology <p>(15 points)</p> | 15 points | |

DP 20-58084, Annexe B — Critères d'évaluation et méthode de sélection

| | | | |
|---|---|--------------------------|--|
| <p>E-3 Compréhension démontrée du travail et de son exécution</p> | <p>La proposition doit démontrer une compréhension claire du travail et des problèmes qui pourraient survenir. Démontrer une compréhension approfondie des besoins ne consiste pas à simplement répéter les formules de l'énoncé de travail. Cette démonstration de la compréhension du travail devrait inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • survol des questions en jeu (5 points) • description de la méthodologie/approche proposée (8 points) • précisions sur la manière dont la méthodologie/approche proposée sera mise en œuvre pour garantir la validité et la fiabilité des résultats (10 points) • discuter des défis et des risques associés aux tâches proposées, y compris tout impact sur la qualité, les coûts ou le calendrier du projet, et la démonstration de la capacité à proposer des solutions et des stratégies pour relever ces défis (7 points). | <p>30 points</p> | |
| <p>E-4 Plan de travail du projet et niveau d'effort</p> | <p>La proposition doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une description de la stratégie, du plan et du calendrier de travail proposés, y compris la méthode proposée pour la coordination de la gestion du projet et la liaison avec le CNRC (10 points); • un plan de projet, comprenant des phases et des étapes, entre autres. Indiquer les mesures qui seront prises pour que le projet soit achevé dans les délais requis (10 points). | <p>20 points</p> | |
| <p>E-5 Impression générale</p> | <p>Exhaustivité et rigueur générales de la proposition. (clarté, concision, structure, méthodologie, cohérence) (2 points chacune)</p> | <p>10 points</p> | |
| <p>Total</p> | | <p>100 points</p> | |

1.3 Exigences financières

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères financiers obligatoires inscrits dans le tableau inséré ci-dessous. Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères financiers obligatoires seront déclarées non recevables.

La proposition financière doit être soumise à l'aide du tableau de tarification fourni ci-dessous.

Dans la proposition financière, les soumissionnaires doivent présenter les montants en dollars canadiens, conformément au tableau de tarification fourni. Le soumissionnaire doit remplir le barème de tarification ci-dessous et le joindre à sa soumission électronique comme pièce jointe.

Le taux quotidien tout compris proposé par le soumissionnaire en réponse à une demande de propositions et pour le contrat subséquent s'appliquera là où les travaux seront effectués au Canada, selon les précisions de la demande de propositions et le contrat subséquent.

Le taux quotidien tout compris et les autres dépenses incluses dans la tarification ci-dessous doivent inclure le coût total estimé de toutes les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour les travaux décrits dans l'énoncé des travaux.

| Équipe de projet (veuillez énumérer le responsable du projet et le personnel) | TAUX QUOTIDIEN TOUT COMPRIS PROPOSÉ PAR HEURE* (en \$ CA) (A) | Niveau d'efforts estimé (B) | Coût estimatif total : (en \$ CA) [a x b] |
|--|--|---------------------------------------|--|
| | | | |
| | | | |
| Coût total estimé (A x B pour toutes les ressources proposées) : | | | \$ |
| Autres dépenses telles que les voyages, les fournitures, les communications, etc. | | | \$ |
| Prix total de la soumission (coût total estimé + autres dépenses) : | | | \$ |

*une journée de travail normale est de 8 heures.